



# ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – *Mardi 9 mars 2010*

## Agenda

### Lundi 15 mars

-9h30 : groupe de travail « Droit de la responsabilité », direction François Terré, salle Vuillard.

-15h : **Renaud DENOIX de SAINT MARC**, membre de l'Académie : « *La fonction de conseil en démocratie* ».

### Lundi 22 mars

-9h : réunion des correspondants de la section Économie politique, statistique et finances.

-15h : **Jean de MATHAN**, secrétaire général de la Société des Amis de Port-Royal : « *Le logement social, un casse-tête de notre temps* ».

### Lundi 29 mars

-15h : **François TERRÉ**, membre de l'Académie : « *L'autorité en démocratie* ».

### Lundi 12 avril

-9h30 : groupe de travail « Droit de la responsabilité », direction François Terré, salle Vuillard.

-11h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-12h30 : déjeuner des membres, salon Bonnefous.

-15h : **Georges-Henri SOUTOU**, membre de l'Académie : « *Notice sur la vie et les travaux de Raymond Barre* ».

-18h : Cérémonie de remise des prix de la Fondation culturelle franco-taïwanaise, Grande salle des séances.

### Lundi 3 mai

-12h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h : **Pierre ROSANVAL-LON**, professeur au Collège de France : « *La myopie démocratique : comment y remédier ?* ».

### Lundi 10 mai

-15h : **Françoise MÉLONIO**, prof. à Sciences Po : « *La démocratie en Amérique et en France* ».

-16h45 : groupe de travail « Formation en alternance », direction Yvon Gattaz, salle 4.

## Séance du lundi 8 mars

Après approbation du procès-verbal de la séance du lundi 22 février, le président **Jean Mesnard** a passé la parole à **Simone Goyard-Fabre**, professeur émérite de l'université Rennes-I, qui a fait une communication sur le thème « *Les trois pouvoirs en démocratie, de Montesquieu à notre temps* ».

Après avoir dénoncé une interprétation erronée de la pensée de Montesquieu et à l'issue de sa réflexion sur l'axiomatique de la démocratie, l'oratrice a conclu : « *Grâce à un échange discursif entre des positions "raisonnables" plutôt que "rationnelles", l'espace politique doit s'affranchir de tout rituel formaliste ; c'est là un défi aux contraintes et aux emblèmes de la rationalité. Avant toute prise de décision politique, il convient de s'interroger sur les conditions de validité et d'acceptabilité de sa portée normative. Déployé entre sa fondation et son horizon, le concept rénové de la démocratie doit s'enraciner dans un "dialogisme transcendantal" où les notions-clefs de médiation et de relation en renouvelleront, au-delà du formalisme de ses codes, le sens et la puissance. Sans doute la refondation de la démocratie suscitera-t-elle une interrogation sans fin. Sachons aussi qu'elle n'aura pas une trajectoire assurée. Mais parce que sa réfutabilité fait partie du mouvement même de la pensée, elle enveloppe, dans une perspective interrogative-critique, la promesse d'une co-existence possible des libertés* ».

**Simone Goyard-Fabre** a ensuite répondu aux questions que lui ont posées **Jean Baechler**, **Jacques Boré**, **Bernard Bourgeois**, **Emmanuel Le Roy Ladurie**, **Georges-Henri Soutou**, **Marianne Bastid-Bruguère**, **Christian Poncelet**, **Jacques de Larosière**, **Thierry de Montbrial**, **Jean-Claude Casanova** et **Pierre Delvolvé**.

## À lire

- **Jacques de Larosière** : « *Towards a new framework for monetary policy* », dans *Central Banking* à Londres (volume 20, n°3, February 15, 2010). Dans cet article, l'auteur montre le rôle qu'a joué la politique monétaire, notamment celle de la Fed., depuis une décennie, dans la genèse de la crise financière. Dans un environnement de dérégulation et de très bas taux d'intérêts, l'innovation financière (titrisation de produits structurés) a accru la capacité de prêter des banques et des "non-banques". Centrées trop exclusivement sur un objectif de stabilité des prix, les banques centrales ne se sont pas employées à contenir l'expansion excessive du crédit ni la formation des bulles d'actifs qui l'ont accompagnée. L'article, après avoir analysé les nouveaux mécanismes de transmission de la politique monétaire, préconise un changement radical du mode opératoire des banques centrales : la prévention des risques systémiques devrait désormais s'appuyer sur une gamme élargie d'instruments (taux d'intérêts, surveillance des bulles, mise en œuvre de régulations anticycliques...) »

- À lire également, du même auteur : « *The developments most likely to influence the euro area in the next decade* », dans *Revue d'Économie Financière* (n°96 - Janvier 2010).

## À lire également

- **Jean-Robert Pitte** : *Le génie des lieux* (Paris, CNRS éditions, 2010, 60 pages). Présentation par l'auteur : « La géographie est la science qui permet de mieux habiter la planète, de mieux en partager les richesses, de mieux vivre ensemble dans la diversité des cultures ouvertes sur l'échange, d'être meilleur citoyen du monde. Elle est l'antidote du choc des civilisations, de la fin de l'histoire et de toutes les peurs millénaristes. C'est en outre le plus sûr moyen de réenchanter le monde ».

- *L'arbitrage en droit public*, sous la direction de David Renders, **Pierre Delvolvé** et Thierry Tanquere (Bruxelles, Bruylant, 2010, 420 pages). Présentation par l'éditeur : « La justice étatique, comme la justice interétatique, possède des vertus indéniables. Les garanties qui lui sont inhérentes sont remarquables. Dans bien des situations, l'œuvre accomplie est, par ailleurs, de nature à ramener la paix sociale, but suprême du droit. La justice étatique, comme la justice interétatique, pêche cependant par différents travers. La rigidité de la mécanique n'est pas de nature à garantir un accès des plus aisés au justiciable. Surtout, le temps nécessaire à rendre la justice ne correspond plus au temps des affaires et même à celui du citoyen. En l'absence de moyens financiers supplémentaires affectés à la justice, destinés à rencontrer les difficultés chroniques qu'affiche celle-ci, des modes alternatifs de résolution des conflits se font jour. Largement pratiqué dans d'autres champs du droit, l'arbitrage ne fait que timidement son entrée dans la sphère du droit public. En quoi l'arbitrage se concilie-t-il avec les particularités du droit public ? Dans quelle mesure l'arbitrage peut-il être utile à la satisfaction de l'intérêt général, auquel le droit public prête, tout entier, son concours ? Nourris de la comparaison des expériences belge, française et suisse, des apports de la pratique arbitrale dans les secteurs de la vie économique et internationale, mais aussi du recours émergent à d'autres modes alternatifs de résolution des conflits, l'ouvrage a pour objet de répondre à ces questions capitales dans l'organisation à venir de l'œuvre de justice ».

## En bref

- À l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire de l'Académie européenne des sciences et des arts (Academia Scientiarum et Artium Europaea), **François Terré** représentait l'Académie lors de la séance plénière qui s'est tenue dans le Festspielhaus de Salzbourg, le samedi 6 mars. En présence de nombreux représentants d'Académies européennes, il a prononcé un discours intitulé « Tâches et fonctions actuelles des Académies ».

## Prix Montaigne de Bordeaux

- « Le jury du Prix Montaigne de Bordeaux présidé par Jacques Rigaud, vient à nouveau de se réunir. Il a choisi de décerner le Prix Montaigne 2010 à Mona Ozouf pour son ouvrage *Composition française, retour sur une enfance bretonne*. Le Prix Montaigne 2010 sera remis par Alain Juppé maire de Bordeaux, vendredi 9 avril à 17h dans les salons de l'hôtel de ville. [...] Cette année le jury a décidé d'attribuer un Prix spécial à **Jean-Claude Casanova**, membre de l'Institut de France, pour la revue *Commentaire* dont il est le Directeur. Trimestrielle, la revue *Commentaire* a été créée en 1978 par Raymond Aron, pour "suivre le mouvement des idées qui, en France et hors de France, conditionne à long terme le destin de nos sociétés". *Commentaire* refuse de séparer arbitrairement la culture et la politique. La revue accorde une grande attention aux sciences politiques et sociales, à l'histoire et aux problèmes internationaux, sans oublier le domaine de l'art, de la littérature et de la philosophie. Le dernier Prix spécial du jury avait été conféré en 2005 à François Cheng, de l'Académie française ».

## Dans la presse

- « **Henri Martin** » dans *L'Aisne Nouvelle* du lundi 22 février « La commémoration deviendrait-elle une manie qui agace ? "Il n'y a rien de prévu pour cet événement", fait savoir le cabinet du maire au sujet d'Henri Martin dont on célèbre aujourd'hui (samedi) le bicentenaire de sa naissance à Saint-Quentin. En toute discrétion. "Il y a toute une liste de personnages connus tombés dans l'oubli. Certes, on ne peut pas faire quelque chose pour tout et n'importe quoi mais Henri Martin est un grand personnage local à envergure nationale", affirme Stéphane Monnoyer, amateur d'art et d'histoire et ancien élève de l'école Quentin de La Tour. Pour appuyer sa démonstration, [il] rappelle le CV de cet intellectuel du XIX<sup>e</sup> siècle : membre de l'Académie française et de celle des **sciences morales et politiques**, il tient surtout sa réputation de son *Histoire de France*, en 19 volumes, des origines jusqu'à la Révolution française ».